

2025_97_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Psychologie_Développement

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Sciences humaines et sociales** mention **Psychologie du Développement** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

MASTER 1	
Semestre 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
<u>Président(e) :</u> Isabelle Fort <u>Suppléant(e) :</u> Carole Tardif	
<u>Liste des membres :</u> Nathalie Prudhomme, Hippolyte Gros	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	
Semestre 2 et Jury de MASTER 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
<u>Président(e) :</u> Isabelle Fort <u>Suppléant(e) :</u> Carole Tardif	
<u>Liste des membres :</u> Nathalie Prudhomme, Hippolyte Gro	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Psychologie Clinique du Développement : Enfance, Adolescence, Vieillissement (EAV)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle Fort

Suppléant(e) : Carole Tardif

Liste des membres : Hippolyte Gros, Patrick Perret

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil (OIC)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Isabelle Fort

Suppléant(e) : Nathalie Prudhomme

Liste des membres : Hippolyte Gros, Patrick Perret

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 16/12/2025



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH